

N° 13 DÉCEMBRE 1964

"LE PEUPLE BRETON"
mensuel

Boîte postale 103 RENNES

ABONNEMENTS

Ordinaire : 6 F

De soutien : à partir de 10 F

Adressez le montant au C.C.P.

1890-57 RENNES, Hervé GRALL

51, rue Inkermann, BREST.

Aujourd'hui, être libre
c'est être informé.

LE PEUPLE BRETON

0,60

ORGANE DE L'UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE

BILAN CULTUREL BRETON

Arrivés au terme de cette année 1964 il n'est peut-être pas superflu de faire le point de la situation culturelle de notre pays.

La création de Télé-Bretagne, la retransmission hebdomadaire des émissions de Radio-Kimerc'h sur Rennes-Thourie, la publication par la grande presse locale d'articles en langue bretonne, sembleraient indiquer une amélioration. En outre, la remarquable enquête de Michel Legris sur "Les parlers maternels en France" a très honnêtement posé aux lecteurs du "Monde" le problème de l'existence de langues minoritaires jusque dans cet hexagone dont on avait tant vanté jusqu'ici l'homogénéité linguistique.

Du côté des organisations bretonnes, l'effort ne s'est pas relâché non plus. La soirée organisée en juin dernier au château de Tonkedeg par Fanch Danno et sa troupe trégorroise a dignement clos la saison des beilhadegou et festou noz.

Un peu plus tard "Les Comédiens Bretons" de Jean Moign ont fait applaudir à Lokronan et à Josselin le génie dramatique de Tangi Malmanche et de Jakez Riou. Il n'est pas jusqu'à la C.D.O. qui n'ait pris le relais en présentant, voici quelques semaines, au public "ouestien" la version française de la "Femme de Paille" de Per-Jakez Hélias.

A "Al Liamm", à "Ar Falz", au "Bleun-Brug" ou à "Al Leur Nevez", on s'accorde à reconnaître que jamais la participation des jeunes aux stages bretons n'a été plus nombreuse et plus enthousiaste que cet été. A Châteauneuf-du-Faou, devant l'afflux des candidatures, il a fallu clore les inscriptions bien avant l'ouverture du stage "Kendalc'h".

Depuis quelques années l'éventail de la vie culturelle va s'élargissant : à la danse et à la musique traditionnelles sont venus s'ajouter les ballets, les beilhadegou, les groupes vocaux de forme moderne (tels les Kabalerien), le théâtre professionnel.

Mais la source même de cette vie culturelle, la langue bretonne ? Ici rien ne nous permet l'optimisme. Le gouvernement reste plus que jamais hostile à l'enseignement du breton. Jamais il n'acceptera de voir proclamer officiellement l'existence de cultures allogènes, dans le plus vieil Etat centralisé d'Europe. Et c'est justement cela qui nous donne la mesure de sa bonne foi. Adoucir hypocritement les derniers moments d'un malade afin de lui faire oublier qu'il va crever, c'est une chose, se battre pied à pied contre son mal en est une autre. Toute

langue bannie de l'école est condamnée à mort. « Il y a contradiction, écrit M. Hervé Pors, entre la volonté proclamée de promouvoir la démocratie et l'ignorance où les régions sont tenues d'elles-mêmes. »

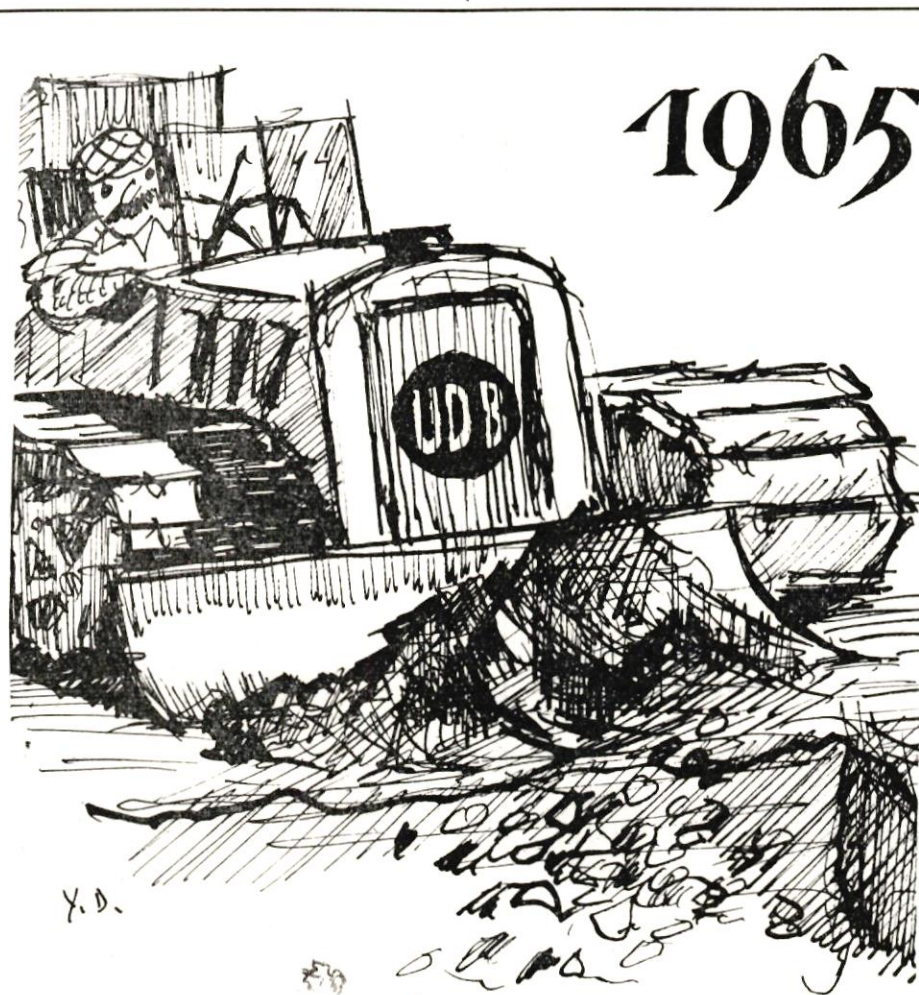
L'enseignement de suppléance (réalisé par les différents mouvements culturels) ne touche qu'une infime partie de la population bretonne scolarisée (de l'ordre de 1 pour 1 000). Accroître l'efficacité de cet enseignement et développer l'action revendicative pour obtenir l'enseignement de la langue bretonne — en fixant des objectifs précis pour chacun de ces thèmes — sont les souhaits que nous formulons pour la nouvelle année.

Yann-Ber PIRIOU.

LE V^E PLAN FERA-T-IL DE LA BRETAGNE UN DÉSERT ?

Le débat sur les grandes orientations du V^e Plan a été des plus intéressants. Nous disons par ailleurs pourquoi nous ne pouvons croire et adhérer aux orientations proposées par ce V^e Plan. La seule priorité certaine est donnée aux investissements militaires, nucléaires : ces dépenses qui ont augmenté de 63 % pendant le IV^e Plan augmenteront encore de 38 % pendant le V^e Plan. On peut être assuré qu'entre deux rallonges, l'une pour l'équipement atomique, l'autre pour les logements par exemple, en cas de retard sur les prévisions au cours de l'application du V^e Plan, le choix du gouvernement se ferait sur l'équipement atomique. Pour le IV^e, le retard est de 22 % dans l'équipement urbain, de 19 % dans l'équipement culturel, de 9 % dans l'équipement scolaire. Les grandes lignes directrices de ce Plan sont l'accentuation de la

(voir suite page 4)



Nous vous souhaitons une bonne année de travail pour ouvrir la voie à la Bretagne de demain.

L'ANNEE SOCIALE

Le 6 novembre on se rappelle que lors de la visite à Brest de M. Messmer pour le départ de la « Jeanne-d'Arc », la journée de revendication des ouvriers de l'arsenal aurait pu passer inaperçue si quelques grévistes avisés n'avaient eu l'excellente initiative d'arranger à leur idée les installations de la permanence U.N.R. Le fait d'avoir répandu dans la rue les dossiers qui traînaient au milieu des croix de Lorraine, nous aura au moins permis de constater que leur contenu avait de quoi indisposer un certain nombre de personnalités gaullistes qui, éventuellement, se défendraient sans doute avec énergie d'avoir jamais fait bénéficier un petit copain U.N.R. d'un « coup de piston » type III^e et IV^e République.

L'affaire ne s'arrête d'ailleurs pas là. Etant donné que l'incident s'était déroulé sans aucune intervention de la part de la police, les autorités compétentes (d'aucuns diraient incompétentes) ont décidé qu'un tel sacrilège ne se reproduirait plus ! En effet, le 26 novembre, une manifestation étant prévue à l'arsenal, on vit se déployer un cordon de police devant la devanture tricolore (on ne discute pas des goûts et des couleurs) de la permanence U.N.R. Sage précaution M. le Sous-Préfet ! Un détail cependant : les techniciens responsables de cette manifestation avaient simplement prévu celle-ci à l'intérieur de l'arsenal. Pourquoi alors ce ridicule déploiement de forces ? A ceux qui connaissent le programme social (sic) des gaullistes locaux et autres Le Goasguen, nous laissons le soin de conclure. Les ouvriers de l'arsenal de Brest savent désormais comment et à quelle porte FRAPPER.

Edito

En cette fin d'année, la situation économique de la Bretagne, ne fait que s'aggraver. Les licenciements un peu partout continuent, par petits paquets. Si la "presse locale" a dû parler des licenciements de l'O.T.E.R. à Nantes qui ont touché près de 200 travailleurs, plus inaperçus ont été d'autres licenciements. Mieux vaut donner la carte du périple de la "Jeanne-d'Arc" que de donner une carte du chômage en Bretagne (1). Aux Nouvelles Galeries de Quimper, quatre employées ont été licenciées, dont une après quinze ans de service. Le contrecoup de la mauvaise situation économique entraîne une compression du personnel, car dans le régime national-gaulliste c'est bien sûr aux travailleurs de payer. L'occasion était bonne en outre de faire payer les grèves du printemps dernier. A Rennes la situation de l'emploi féminin continue de se détériorer et l'on annonce la prochaine fermeture d'une entreprise employant une trentaine de personnes. A Nantes, aux 80 licenciements dus à la fermeture de l'entreprise Marbre-Ouest, il faut ajouter les 39 ouvrières de la Tôlerie et Emaillerie Nantaise et les 28 ouvriers des Conserveries Cassegrain. A Quimper, 20 licenciements ont eu lieu dans deux entreprises : Mather et Platt et la Galvanisation quimpéroise. Nantes, Quimper, Rennes, Quimper, Languidic, Bannalec (fermeture d'une conserverie) : chaque mois s'égrène ainsi une liste toujours plus longue.

Analysant l'échec dramatique du bilan des implantations industrielles pour le IV^e Plan, force est de reconnaître que la Bretagne a le triste privilège de venir en tête des emplois non satisfaits. En huit ans, de 1954 à 1962 : 84 000 travailleurs actifs ont dû quitter le pays. Ajoutons à cela le retard accumulé dans des équipements d'infrastructure essentiels : téléphone, routes, constructions scolaires, enseignement technique, enseignement agricole. Deux enfants sur trois n'ont pas trouvé place dans l'enseignement technique à la rentrée scolaire dans le Finistère ; un enfant sur deux dans les classes terminales techniques des Côtes-du-Nord. Les faits sont là ; quelle attitude peut-on avoir ? Celle des "députés" de la majorité qui continuent de faire confiance, qui une fois de plus ont renié leurs engagements en votant le budget 1965. Rappeler comme le font les syndicats, comme nous le faisons, que le bulletin de vote sanctionnera leur conduite n'est pas suffisant.

Croire de nouveau aux promesses de M. Guichard parce qu'on raccommode 52 km de route en trois ans ou en quatre ans. Comment penser que ces tronçons rafistolés sur 200 km qui séparent Carhaix de Rennes constituent un axe économique valable, compensent l'absence d'une voie ferrée normale capable de supporter un trafic pondéreux. Les touristes pourront plus facilement visiter la "réserve de la Bretagne centrale".

Croire au V^e Plan et participer quand la seule certitude est la loi-programme militaire et la réalisation de la force de frappe (2). Quelle dérision quand nous, Bretons, entendons ce mot de loi-programme qui était synonyme d'espoir.

Croire aux promesses de ce V^e Plan : 35 à 45 % des emplois nouveaux seront créés dans "l'Ouest - 48 départements" quand la directive essentielle rappelle la loi de la compétitivité capitaliste : « ...Que les industries aient la plus grande latitude possible pour procéder aux fermetures, regroupements d'usines nécessités par la recherche d'une exploitation optimale ».

Le V^e Plan sera à la justice sociale et économique ce que la V^e République est à la démocratie.

Succomber au mythe de "l'Ouest", région élastique, mot utile pour tous ceux que gêne la prise de conscience de l'avenir économique à l'échelon d'une communauté telle que la Bretagne.

Sur le plan des faits, l'Ouest n'est pas la Bretagne. A ceux que la transformation de Rennes pourrait leurrer et à ceux qui pourraient croire que cette ville et sa zone joueraient les premiers rôles dans un grand Ouest, nous proposons ces quelques faits : en 1975 Angers sera une ville de 200 à 300 000 habitants ; Le Mans également. Qu'ils regardent l'essor de Tours qu'un regroupement de communes en un grand district urbain a stimulé : des travaux gigantesques sont en cours : construction de très grands ensembles, aménagement de terrains industriels, d'un lac artificiel. Fait significatif, depuis deux ans s'y tient au début de l'automne une Foire agricole de l'Ouest européen.

Les migrations des travailleurs bretons pourraient être de moins grande ampleur et il pourrait s'établir un nouvel équilibre, une transposition d'un axe lotharingien à une échelle réduite à côté d'un "désert breton" : la France aurait certes "muté" son économie mais la Bretagne économique n'existerait plus.

Changer le régime gaulliste par leur bulletin de vote est le premier devoir des Bretons, certes ; mais ils doivent aussi demander l'outil de la réalisation de leurs aspirations économiques et sociales : une assemblée bretonne démocratiquement élue.



(1) "Ouest-France", 5 novembre 1964.

(2) Périodiquement on apprend que le coût sera supérieur à celui prévu par ledit budget : dernier exemple : le Mirage IV coûterait quelques millions de plus.

LA VIE DU PARTI

SECTION DE BREST

Après avoir distribué des tracts U.D.B. en ville, la section s'est réunie le 1^{er} novembre et a procédé à l'étude de la vie intérieure du groupe brestois. Les militants ont assuré ce mois-ci cinq ventes à la criée du journal en ville et à Lambézellec. Quelques abonnements commencent à rentrer à l'occasion de la campagne décidée le mois dernier.

SECTION DE QUIMPER

La section, qui assure une abondante diffusion du **Peuple breton** dans plusieurs kiosques à journaux de Quimper et des environs, s'est réunie le 30 novembre. A son tour, elle a décidé de lancer sa campagne d'abonnements.

SECTION DE RENNES

Réunie le 20 novembre au grand complet, le groupe rennais avait décidé un effort particulier de vente du journal. Très bien organisées les diverses ventes à la criée ont donné les résultats attendus : la quasi-totalité des journaux dévolus à la section ont trouvé acquéreurs. Une décision a été prise afin que chaque militant fasse au moins un abonnement au cours du mois de décembre. Enfin la section a étudié le programme du Congrès du Parti et a préparé la réunion publique de Rennes.

REUNION PUBLIQUE A RENNES

Rassemblés sur invitations, plus d'une trentaine d'abonnés, de sympathisants ou de curieux étaient venus, le 26 novembre, à 21 heures, dans une salle de la ville, écouter les jeunes porte-parole de l'U.D.B.

Tout d'abord, Jean-Marie Laigle, responsable de la section de Rennes, présenta brièvement l'historique de l'U.D.B. et répondit aux questions des assistants. Ensuite, Anne-Marie Daniel, parlant avec aisance et conviction, développa le thème : "L'U.D.B., parti breton et parti moderne". Son exposé aborda des domaines divers et nouveaux pour des amis de la Bretagne. Un auditeur, à la fin de la réunion, résumait ainsi son point de vue : « On peut dire qu'il y a vraiment du neuf dans le mouvement ». L'intérêt de l'assistance pour les propos d'Anne-Marie Daniel fut marqué par une discussion très amicale de plus de deux heures ! Aidée de Yann-Cheun Veillard et Ronan Leprohon, membres du Bureau central du Parti, Anne-Marie Daniel tint ainsi avec l'auditoire un véritable dialogue qui aura fait progresser à Rennes la connaissance et la compréhension des buts et des idées de l'U.D.B.

COMITÉ DIRECTEUR DE RENNES

Le Comité directeur s'est réuni pour la seconde fois consécutive à Rennes. Le 15 novembre, tous les membres — moins J.-P. Le Berre, excusé — étaient présents. Le Bureau central fit un rapport sur ses activités et après un travail actif en commissions, le Comité directeur se retrouva l'après-midi pour la réunion plénière. Les affaires extérieures et la commission presse ayant présenté leurs conclusions, le gros du travail fut consacré à la préparation du Congrès du Parti qui aura lieu pour la première année en Cornouailles, à Quimper, les 26 et 27 décembre prochain, soit au bout d'un an d'activité de l'U.D.B. Tous les adhérents du Parti assisteront à cette première rencontre intérieure de l'ensemble de ceux qui croient à l'U.D.B. et travaillent pour que le Parti progresse.

Le Congrès comprendra l'étude de la vie intérieure du Parti, de la progression de notre journal, le compte rendu des divers mandats et responsabilités, les élections, la définition des objectifs 1965 et une réflexion sur un ou deux articles de notre charte. L'organisation matérielle est confiée à la section de Quimper.

Par ailleurs, il a été décidé d'organiser une réunion publique à Rennes et d'en préparer une à Paris et une en Loire-Atlantique. Le prochain Comité directeur se tiendra à Quimper.

SOUSCRIPTION PERMANENTE "POUR L'EFFICACITÉ"

La onzième liste de donateurs, sans être excessivement importante, montre qu'un courant régulier de soutien anime nos amis. Nous les en remercions une fois de plus. A l'heure où plusieurs organes de presse en Bretagne ou ailleurs (voir la fin de **Libération**, les menaces sur **Les Lettres françaises** et **Tribune socialiste**) sont en perte de vitesse ou disparaissent, le **Peuple breton** continue son chemin, avec modestie, mais aussi avec régularité et tenacité. Cela nous le devons à vous, anonymes ou connus, qui, fréquemment, pensez à apporter la petite somme qui vient aider notre trésorerie. Merci et continuez.

Onzième liste

| | |
|----------------------------------|---------|
| Un Breton du Maroc | 10,00 F |
| Mlle Guillarmou, Plouguernew .. | 10,00 F |
| Aronyme, Rennes | 5,00 F |
| Anonyme, St-Gwenolé-Penmarc'h .. | 20,00 F |
| M. A. Vieux, Paris | 10,00 F |

Total de la onzième liste 55,00 F
Report des listes précédentes ... 1 254,63 F

TOTAL 1 309,63 F

Les participations à la souscription doivent être adressées à M. Hervé GRALL, 51, rue d'Inkermann, Brest. C.C.P. 1890-57, Rennes, en précisant au dos de l'envoi : Souscription

AVIS IMPORTANT

Pour vous permettre de tenir à jour votre documentation, l'administration du journal a décidé de mettre en vente, en décembre, des collections complètes du **Peuple breton**, contenant, outre les treize premiers numéros, les tracts et affiches édités durant l'année par l'U.D.B. Si vous êtes intéressés, virez dès à présent au trésorier Hervé GRALL, C.C.P. 1890-57 Rennes, la somme de 20 F en précisant au dos de l'envoi : collection reliée.

ON RECHERCHE

Qui pourrait nous aider à retrouver l'adresse des abonnés suivants dont le journal revient avec la mention "Inconnu à cette adresse" :

Pierre VILLAIN (Paris-11*) —
Alain TORAVEL (Paris-11*) —
Michel LE GUYADER (Rennes) —
Fanch PERRU (Rennes) — R. VIGOROUX (Tours).

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : Prénom :

Adresse :

déclare vouloir adhérer à l'U.D.B.

SIGNATURE :

- Adressez ce bulletin (découpé ou recopié) à : Union Démocratique Bretonne, B.P. 103, Rennes.
- Adressez le montant de la cotisation annuelle (deux journées de travail) à Hervé GRALL, 51, rue Inkermann, Brest. — C.C.P. 1890-57 Rennes.

ARSONER

REVUE DES SONNEURS DE BINIOU
ET BOMBARDE DE BRETAGNE
— Fondée en 1948 —

Abonnement : 12 francs par an
P. MONJARRET, 18, boulevard Joffre
LORIENT — C.C.P. Nantes 1436-15

RADIO - TÉLÉVISION

Jean QUÉMÉRÉ

3, rue de la Halle - QUIMPER

★
Concessionnaire : PATHÉ-MARCONI
"La Voix de son Maître"

Entre Les Lignes

Il faut condamner sans équivoque les formes actuelles qu'ont adoptées les syndicats pour la « défense de l'emploi ». Partout on cherche à régionaliser les problèmes : la crise des chantiers navals de Nantes et Saint-Nazaire devient partie d'un « problème breton » ; les licenciements, au F.C.M., sont rattachés au « problème varois », etc... Il est possible que, dans le cadre d'un autre régime, il faille chercher à promouvoir une politique de développement régional. Cela ne veut pas dire qu'à l'heure actuelle, les questions en suspens puissent être réglées au niveau départemental.

(LA VOIE COMMUNISTE, nov. 1964.)

Cet extrait du journal de l'opposition communiste au P.C.F. prouve au moins une chose : c'est qu'il y a fort peu de différences entre le P.C.F. et son « opposition » en matière d'intelligence politique. Même sectarisme : « Il faut condamner... Même incohérence : « Problème breton et... cadre départemental », comme si la Bretagne n'était qu'un département ! Même mythologie futuriste : « Il est possible (sic) que, dans le cadre d'un autre régime... »

La position réactionnaire des dogmatistes communistes ne leur apparaît même pas évidente : comment ne voient-ils pas que vouloir une solution de classe à l'échelle française (pourquoi d'ailleurs cette limitation, et pourquoi pas à l'échelon européen ou... mondial ?), c'est tout simplement faire le jeu du capitalisme ? Car, il est évident qu'il n'y a malheureusement pas une politique ouvrière, mais plusieurs, contradictoires et concurrentes. Vouloir ne rien faire et ne rien admettre, hors du cadre sacro-saint de la France éternelle, conduit à l'immobilisme. Car on peut toujours attendre une action de tous les ouvriers français... quand on sait que les syndicats parisiens s'opposent à la décentralisation, au risque d'accroître l'émigration des plus pauvres des prolétaires : ceux des zones françaises sous-développées ! En Bretagne, nous avons une situation éminemment favorable : union ouvrière et paysanne de plus en plus fréquente, même si la « pureté » doctrinale n'est pas toujours ménagée dans ces alliances contre le capitalisme et l'Etat. Face à cette situation, « La voie communiste » réagit d'une façon antirévolutionnaire, en s'opposant à l'activisme de la base et en prétendant insérer son action dans un cadre « national » hérité des conceptions les plus bourgeoises de l'Etat. Il est vrai que « La voie communiste » est écrite surtout par des Parisiens, et que ceci explique cela, n'est-ce pas, camarades ?

La Bretagne en péril. — Si le rythme de l'abandon des terres ne se modifie pas — et il n'y a pas de raison pour qu'il se modifie — 50 000 agriculteurs bretons abandonneront la campagne d'ici 1970. C'est plus que le nombre des nouveaux emplois en Bretagne dans l'industrie. Et la formation professionnelle accélérée ne met que 3 000 places à la disposition de ces déracinés de la terre.

Pour les femmes, l'avenir est encore plus sombre. Un seul débouché : Paris, ses métiers subalternes et ses pièges sans nombre.

(TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN, 19 NOV. 1964.)

Cette lucidité et cette franchise honorent notre confrère qui, de plus en plus, semble s'ouvrir au drame des « régions » sous-développées de l'hexagone. A suivre...

La Bretagne est en marche vers sa résurrection. Si elle a raté son entrée dans le monde industriel de la seconde moitié du XIX^e siècle, elle entend bien être en tête au début de l'ère atomique. La Bretagne, en effet, passe directement de l'âge des menhirs à celui de l'atome. ... Au lieu dit Brennilis, Commana, dans une lande solitaire et dénudée, s'élèvera une des premières centrales atomiques de France...

... Ainsi, la Bretagne mystique, des druides et des pardons, la Bretagne fantastique des fées et des korrigans est en passe de devenir un des centres importants de l'industrie et de la science contemporaines.

(ECHO DE LA MODE du 29 nov. 1964.)

Un vrai conte de fées !!!



Il avait oublié de se réabonner !

JOUETS
ETRENNES — ARBRES DE NOËL

Ets René LE BEC

4, Place Terre-au-Duc
QUIMPER Tél. 13-54

MISE EN CONDITION

Voici le texte d'une circulaire adressée par l'Inspection d'Académie aux chefs d'établissements primaires et secondaires :

INSPECTION D'ACADÉMIE

NOTE

A Mesdames et Messieurs les chefs des établissements du second et premier degrés de Rennes.

Objet : Commémoration des anniversaires des événements de 1914 et 1944.

Réf. : Circulaire ministérielle du 6 mars 1964.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'une exposition est ouverte à Rennes, palais Saint-Georges, du 10 au 23 novembre prochain.

Etant donné l'intérêt de cette manifestation, le comité départemental des deux anniversaires de 1914-1964 souhaite que les élèves des établissements du second degré et ceux des classes de fin d'études primaires puissent la visiter.

Les élèves pourront assister à la projection de films destinés à rappeler aux jeunes générations les grands événements de notre histoire.

(...)
Je vous serais obligé de me faire savoir, — à titre indicatif —, si possible pour le 25 novembre, le nombre des élèves de votre établissement qui auront visité l'exposition.

Rennes, le 12 novembre 1964.

L'Inspecteur d'Académie.

Sans vouloir ici nous étendre sur le rapprochement voulu — dans un but politique — des deux anniversaires (l'un est une déclaration de guerre, l'autre un armistice) on se pose la question de savoir à quel service de l'Académie est rattaché ce comité départemental. Peut-être un jour l'Association du Souvenir napoléonien obtiendra-t-elle aussi de l'Académie des visites officielles pour les jeunes, et pourquoi pas l'Association de la défense de la mémoire du Maréchal... Peut-être enfin supprimera-t-on totalement les cours d'histoire et de géographie et les professeurs ? Des employés de la préfecture seraient chargés de cours de mise en condition patriotique. La V^e République, comme le Second Empire, comme tous les régimes autoritaires, apprécie peu l'enseignement de l'histoire, de la géographie ou de la philosophie en tant qu'éveil de l'esprit critique et éveil à une prise de conscience des problèmes contemporains.

AVEZ-VOUS GOUTÉ LES SAVOUREUSES SPÉCIALITÉS BRETONNES :
GATEAU BRETON, QUATRE-QUARTS AU PUR BEURRE FRAIS ?

BISCUITERIE J. LEROUX

140, rue de Verdun BREST-Saint-Marc Tél. 44-65-08

Composition linotype à façon
REVUES — TABLEAUTAGES — THÈSES

LINARMOR

15, rue des Fossés — RENNES

LE PROBLÈME BRETON DE BREST A NANTES

COTES-DU-NORD. — Les veillées bretonnes sont reparties pour un nouveau cycle d'une quinzaine de séances dans le Tregor. La troupe (Strollad Beilhadegou Tregor) reste la même, à quelques unités près. Le programme, comme tous les ans, est partiellement renouvelé. Huit chansons nouvelles, de style et d'inspiration tregorroise, dont les artisans sont : Evnig Penn-ar-C'hoad, Anjela Duval, Yann Derrien et Fanch Danno, sont interprétées par Yves Urvoy, Amédée Prigent, Anna Bourdonnec, Tinaig Perc'h et Yann Derrien.

Une comédie de Maria Prat : "An dintin milionerez" et un sketch tiré d'un fabliau du moyen âge viennent s'ajouter à la pièce de Tchekov : "Ar goulenn dimezi", jouée l'hiver dernier avec tant de succès.

La première veillée de la saison, celle de Plounerin, le 28 novembre, était la soixante-dixième du Strollad Beilhadegou Tregor.

FINISTÈRE. — 9 000 demandes de primes de logement sont en souffrance dans le département, où faute de crédits suffisants, les offices d'H.L.M. ont un retard dans leur programme. Pour faire face, d'une part à l'expansion démographique, d'autre part au remplacement des logements vétustes, il faudrait construire 4 300 logements pendant dix ans. On est loin du compte si l'on considère les crédits affectés à cet usage et pourtant le développement économique du département est lié à cet impératif qui demeure modeste.

ILLE-ET-VILAINE. — La ville de Rennes, malgré son extension récente et considérable, ne possède aucune ligne aérienne régulière pour voyageurs. Durant l'été, ce sont des compagnies étrangères, britannique ou irlandaise, qui utilisent l'aérodrome de Saint-Jacques-de-la-Lande. Cependant la Chambre de commerce de la ville va faire allonger la piste principale de 1 705 à 1 905 mètres. Une récente enquête ayant prouvé qu'il était financièrement raisonnable d'installer une escale régulière, combien de temps les Rennais devront-ils attendre ? Les parisiens sont ouverts.

LOIRE-ATLANTIQUE. — Au cours du récent débat sur le budget des Travaux publics, au Palais-Bourbon, le ministre intéressé a annoncé que l'électrification de la ligne Le Mans-Nantes, tant vantée par la propagande officielle, allait être retardée. La principale ville bretonne n'en sera que plus handicapée dans sa rivalité avec des villes comme Toulouse ou Bordeaux !

MOR-BIHAN. — Deux faits significatifs dans la vie départementale ce mois-ci : le 15 novembre, les ouvriers de l'arsenal de Lorient se sont mis, une fois encore, en grève pour protester contre le bas niveau de leurs salaires. Les 26 et 27 novembre, un exercice militaire amphibie, consistant en débarquement de matériel, s'est déroulé, une fois encore, sur les plages de la région de Quiberon.

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE
TRAVAUX PUBLICS

LE TOULLEC

LE GUILVINEC

79, rue Jean-Baudry
R. C. Quimper 56 A 594

VENTES — ACHATS
PROPRIÉTÉS — TERRAINS
COMMERCES
Toutes locations

Mme Pérennes

10, rue des Boucheries — QUIMPER
Tél. : 29-08



Il ne connaîtra pas le numéro 14 : il ne s'est pas réabonné.

PIRATERIE...

En rade de Brest la pêche de la coquille Saint-Jacques a connu cette saison encore de mauvaises conditions. Au moment même où l'on parle de réduire le temps de pêche afin d'éviter l'épuisement des fonds, il convient de souligner certaines pratiques que nous n'hésitons pas à qualifier de frauduleuses.

Pourquoi en effet la Marine nationale échapperait-elle aux lois et réglementations en vigueur ? Or il est de notoriété publique que nombre de plongeurs de la Marine s'adonnent à la pêche aux huîtres et coquilles Saint-Jacques, et retirent à chaque fois de la mer des quantités telles qu'il leur est bien difficile de cacher que ce n'est pas uniquement pour leur propre consommation. Ils ne sont pas d'ailleurs les seuls : certaines petites unités de la Marine sont en effet dotées de cette « arme absolue » que les pêcheurs connaissent bien et qu'on appelle... une drague. Celle-ci leur sert peut-être à couper des tulipes dans la baie de Roscanvel ? Un exemple ? C'est sans doute un accident si le 24 novembre dernier la drague de la goélette « La Belle-Poule » a remonté quelques kilos de coquilles pour améliorer l'ordinaire de l'équipage. La Marine serait-elle si pauvre qu'il lui faille nourrir ses effectifs avec les « moyens du bord » ?

A ces abus vient encore s'ajouter l'arbitraire militaire. Car depuis longtemps déjà existent des zones d'interdiction où les pêcheurs n'ont pas le droit de mouiller leurs dragues sous prétexte d'installations militaires, câbles sous-marins, etc., dont l'utilisation actuelle resterait encore à prouver. Or si ces mêmes pêcheurs acceptent aussi facilement l'existence de telles zones interdites, c'est bien parce qu'ils considèrent qu'elles jouent le rôle de réserve servant à repeupler les fonds de pêche voisins. Il devient alors évident que le principe de l'interdiction ne resterait acceptable que dans la mesure où la Marine cesserait de considérer ces prétendues zones militaires comme sa propre réserve de pêche. A moins que les navires de guerre ne prennent un rôle de pêche... Il est vrai que le préfet maritime pourrait se vexer de se voir rabaisser au rang de simple armateur. A quand le « Foch » transformé en baleinier et la « Jeanne-d'Arc » en chalutier ?

Michel GUILLERM.

MEUBLES COUTURIER

QUIMPER Tél. 384 KERSALÉ Tél. 24-86 SAINT-GWENOLÉ Tél. 11
ANCIENS ETABLISSEMENTS BERNES-CHENADEC

PRIX CHOIX QUALITÉ

LE V^e PLAN FERA-T-IL DE LA BRETAGNE UN DÉSERT ?

(Suite de la page 1)

compétitivité avec ses corrolaires, concentration des entreprises et mobilité de la main-d'œuvre, et un plus grand laisser-faire pour les grands profits. Le développement de l'auto-financement laissera toute liberté au patronat de rogner sur les salaires et les avantages sociaux au nom d'une nécessité vitale des investissements. Comment se fier au premier postulat de la politique de M. Pompidou : « L'activité économique n'est pas une fin en soi, mais un moyen » alors que l'inégalité des salaires, la plus grande des pays du Marché commun, ne fera que s'accroître (1). Que signifient « les bases solides d'un véritable progrès social » quand les perspectives de 1985 nous montrent qu'une personne sur trois sera sujette à des maladies ou dépressions nerveuses, rançon de l'asservissement aux moyens techniques mis au service de l'argent et non de l'homme.

Ces critiques générales formulées, on doit remarquer que le Commissaire général au Plan, M. Masse, comme celui qui est intervenu en leader de la majorité, M. Michel Debré, se sont beaucoup souciés de « l'Ouest » et même de « l'extrême-Ouest ».

Relevons une première contradiction dans les moyens postulés pour « l'industrialisation de l'Ouest ». L'implantation d'industries lourdes portuaires, la création d'industries légères peu sensibles aux frais de transport sont deux voies que selon M. Massé, il faut suivre simultanément. Mais, volte-face un peu plus loin dans son exposé, c'est « sans doute sur l'industrialisation diversifiée qu'il faut pour l'instant compter ». On appréciera le « sans doute »... La raison de ce choix contredisant l'affirmation préalable est la faible industrialisation de l'hinterland. Sans poser la question de la responsabilité de cette situation, on se demande quel était l'hinterland particulièrement développé qui justifiait l'implantation du complexe sidérurgique à Marseille. Non, la raison du choix du port méditerranéen comme du choix de M. Massé entre les deux voies de l'industrialisation de « l'Ouest » est la priorité accordée au bloc lotharingien, à l'axe Nord-Sud. Pour cet axe, il n'y a pas de volte-face cynique : « Tous les investissements économiques justifiés seront entrepris en temps voulu » (1).

« Nous avons cru possible d'affecter à l'Ouest un pourcentage de 35 à 40 % des emplois nouveaux... » Qu'est-ce que cela veut dire pour les cinq départements bretons ? Même s'il était donné une priorité absolue à cet objectif par rapport à l'aménagement de la région parisienne, à l'axe Mer du Nord-Méditerranée, ce pourcentage ne serait pas assez fort pour permettre un équilibre de la balance migratoire de la Bretagne. Quelle sera la ventilation pour les cinq départements bretons sur les quarante-huit départements ; l'analyse des résultats des implantations industrielles pendant le IV^e Plan n'a rien qui nous rende optimistes (2).

M. Michel Debré a complété sur un ton plus politique, avec le lyrisme d'un orateur jacobin de 1793, l'exposé technique du Commissaire au Plan. « Priorité doit être donnée à l'extrême-Ouest : la rénovation de ces départements est une affaire nationale », mais quel serait le choix du même Debré entre un investissement nécessaire à cette rénovation et un investissement destiné à l'aménagement de « la région parisienne à la vocation internationale » ? « Il faut avoir le courage de dire que les zones de haute compétitivité internationale doivent, dans l'intérêt même de la nation toute entière, le demeurer et que, par conséquent, le plan d'aménagement doit les concerner quasiment en priorité ». Le choix est clair, mais comment peut-on à la fois vouloir une politique et en même temps se refuser les moyens d'appliquer cette politique ? Le développement de la Bretagne est une « affaire nationale » et la « politique nationale » ne fait que perpétuer le sous-développement de la Bretagne : il y a là une contradiction. Le problème des « départements d'Outre-Mer » est aussi une « affaire nationale » pour M. Debré, mais les problèmes des Antilles et de la Réunion ne sont toujours pas résolus. Dans cette façon de voir, il y a la négation de communautés ethniques réelles ; il y a un refus total de la démocratie : on a pu troquer l'étiquette « république » contre « monarchie » : la notion de l'Etat est restée la même. Ce n'est pas un hasard si M. Debré a réuni dans un même éloge la monarchie créatrice de la généralité et la république créatrice du département (3). Le sous-préfet de Brest, s'inspirant de M. Michel Debré, a qualifié les thèses de fédéralisme interne ou européen de « thèses d'audace » (4) : dans une Europe de ce type, les régions telles que la Bretagne ne « peuvent prospérer de si tôt sans une solidarité nationale qui ne remplacerait pas de si tôt une solidarité dite européenne » ! L'économie bretonne est en effet fort prospère dans la France du national-gaullisme !

M. Debré et avec lui, beaucoup d'hommes politiques sont apeurés. Ils ne peuvent que proposer ce « régionalisme étriqué » : collaboration entre pouvoir central d'une part, collectivités et intérêts locaux d'autre part sans risque politique, éducation des villes et départements — qui ne sont donc pas reconnus majeurs — sur la valeur d'une planification économique et surtout « resserrer autour d'un représentant du pouvoir central l'exercice de la discipline nationale ». Aux dépens des hommes, on a le renforcement du pouvoir de l'Etat, au service du Capital et du Chauvinisme-préférence : le sous-préfet de Brest insistait sur la « notion nécessaire de mobilité de la main-d'œuvre » et encore plus révélateur dans le rapport « Réflexions pour 1985 » : « Il est inévitable qu'à côté de régions où les conditions de vie et de peuplement seront analogues à ce qu'elles sont en Allemagne..., il y ait des DESERTS en France et le clivage ne pourra que s'accroître entre ces deux types de zones » ! On vote des milliards pour une force de frappe, instrument de puissance dangereuse autant que ridicule. M. Pompidou, intervenant à la fin du débat, nous a promis des études... qui « seront menées dans le souci d'entraîner les régions du Sud-Ouest, de l'Ouest, et particulièrement de l'extrême-Ouest, dans la voie d'un développement progressivement autonome ». Faut-il traduire : des études, pas de crédits donc maintien d'un rythme de sous-développement original par rapport au reste de l'hexagone ?

La Bretagne sera-t-elle un désert ? En deux scrutins (celui sur le V^e Plan et celui sur la loi-programme militaire), la majorité de ceux qui sont censés nous représenter ont répondu oui. La démocratie économique et politique reste à construire.

Y.-C. VEILLARD.

(1) Voir *Le Monde* du 26 et du 27 novembre.

(2) Voir l'éditorial du n° 12.

(3) M. Michel Debré, "Au service de la nation", p. 235.

(4) Le sous-préfet de Brest fit un exposé à des étudiants en géographie sur la planification "régionale".

CONSERVES & MARÉES
Spécialités de langoustines et crustacés, sardines, thon, maquereaux, etc.

ALAIN FURIC et FILS

LE GUILVINEC (Sud-Finistère) - TÉL. 0-14

L'HISTOIRE D'IFFIG

Elle se passe à Bonn (Allemagne fédérale). Une étudiante en droit pénètre dans une librairie pour demander le texte des nouveaux accords franco-allemands sur le Marché commun et l'amitié franco-germanique.

— Désolé, Fräulein, répond le libraire, nous ne vendons pas de périodiques !



IFFIG

— a appris que des C.R.S. sont venus prêter main forte aux gendarmes maritimes qui « contrôlaient » la manifestation des ouvriers à l'Arсенal de Brest, le 26 novembre dernier.

— constate que le dénommé Frey fait preuve d'un penchant toujours plus grand pour la classe ouvrière, car il croit pouvoir affirmer que c'est la première fois que des policiers dépendant du Ministère de l'Intérieur pénètrent dans une enceinte militaire pour la défendre.

Topaze serait-il rennais ?

Le Comité de Rennes du S.N.A. avait convié ses adhérents, les automobilistes non adhérents, des représentants de la municipalité et de la Société P.A.R.C. (Parc Automobile Rennes Central) à une réunion publique et contradictoire sur le problème des parcs automobiles payants construits ou aménagés sur la Vilaine (1).

Si les automobilistes avaient répondu assez nombreux, plus de 200 (sans compter ceux qui avaient envoyé des pouvoirs aux membres du bureau), aucun représentant de la municipalité ou de la Société P.A.R.C. ne se manifesta. Oubli, omission, le problème n'intéressait-il pas les édiles municipaux ? Il semble au contraire que la municipalité monolithique (on sait qu'elle est entièrement M.R.P.) n'apprécie pas du tout, mais alors pas du tout, le fait de mettre au premier plan ce que « Auto-Défense », le journal du S.N.A., appelle « le scandaleux trafic du stationnement payant » (2). A quatre mois des élections municipales, au moment où les manœuvres ont déjà commencé dans les coulisses (le parti de mon pouvoir serait toujours décidé à faire payer à M. Fréville son « opposition »), ce syndicat a beau crier bien fort qu'il ne fait pas de politique, il a quand même mis à son programme d'action de faire pression sur les candidats aux élections municipales.

« En Bretagne, c'est le maire de Rennes qui a ouvert les portes de la ville aux marchands de tickets... la manœuvre, il faut le dire, a été menée de main de maître, avec juste ce qu'il faut d'onction dans le préambule et d'autorité dans la négociation, pour rassurer l'opinion... » Le maire de Rennes était sans doute jusqu'ici plus habitué aux éloges de la presse locale, de « Réalités » ou de « Science et Vie » sur le « grand patron » ou le « professeur d'histoire amoureux de l'avenir ».

Enfin il est toujours malsain de voir rappeler des vieilles histoires qu'on pouvait croire oubliées. La convention passée en 1960 entre la ville de Rennes et la Société concessionnaire précisait d'une part qu'il n'en coûterait rien à la poche du contribuable rennais pour la construction de ce parc de stationnement, d'autre part que le droit de stationnement ne serait que de 0.25 F par heure. Le tarif appliqué est quatre fois plus élevé : 1 F et ce n'est qu'un premier palier. « Ouest-France » pourrait mieux que nous raconter certaines péripéties avec un riche canadien, prêt à investir en Europe, à construire un théâtre, un hôtel de grand luxe ; ce mécène... disparut et il fallut bien se résigner à utiliser, entre autres, l'argent du contribuable breton.

De peur de « désorienter les automobilistes », la municipalité concéda à cette société privée deux petits parcs, propriété publique, depuis longtemps construits et payés par les deniers publics : petit tour de passe-passe et petit cadeau aux profits de ces capitalistes. L'un a été loué par les magasins Prisunic : pour 20 francs d'achats, le client de Prisunic a droit à une heure de stationnement. Quant à l'autre, il faut verser 1200 francs par an et par voiture... * En fait de « désorientation » d'aucuns vont disant que certains agents de ville orientent les automobilistes vers le parking payant...

Un système bien rodé comme celui de

— croit savoir que le propriétaire de l'usine « Les Propriétaires réunis », à Rosporden, se livre à une chasse systématique de l'ouvrier syndiqué, syndicaliste ou communisme, ceci grâce à la pratique du mouchardage classique.

— ne fait aucun rapprochement avec une usine de conserves que tout le monde à Rosporden appelle Buchenwald.

— n'écoute pas les mauvaises langues qui racontent que M. Pisani aurait acheté quelques hectares de terre en Champagne (des vignobles n'ayant pas l'appellation : Champagne).

— ne peut pas croire que peu après cet achat récent, les vignobles du dit ministre auraient reçu le droit à l'appellation.

— résiste à la tentation de faire quelques petits calculs (avant : de l'ordre de 1 000 anciens francs l'hectare ; après : de l'ordre du million).

— a appris qu'il n'y eut que deux professeurs parmi ceux de la faculté des lettres à appuyer une motion condamnant le plan Foucher comme antidémocratique, motion présentée par un des professeurs de cette faculté.

— se demande s'ils sont bien conscients et vraiment convaincus d'une nécessité d'une démocratisation de l'université.

— se rappelle l'attitude courtoise d'un certain nombre de professeurs de l'université lors de la venue, il y a un an, du ministre de l'Éducation.

édite

GLENMOR

●

KORNOG UN MICROSILLON

45 tours : 10 F

C.C.P. M. Guillerme 2265-51 Rennes

la municipalité rennais et du grand quotidien rennais, qui se donne toutes les apparences de fidélité aux bons principes n'aime pas beaucoup que la contestation vienne de gens qui idéologiquement ou socialement « devraient comprendre ». Il a même été question un moment d'interdire la réunion ! Deuxième illustration : *Ouest-France* refusa une interview avant et après, ses lecteurs attendirent quatre jours pour voir apparaître un compte rendu ! Les lecteurs de ce quotidien en sauront sans doute encore moins sur les grèves qui semblent perturber actuellement son activité et qu'un euphémisme a qualifié de « raisons indépendantes de la direction du journal » (3).

Y.-C. V.

(1) S.N.A., syndicat national des automobilistes, association fondée depuis un an environ. Son président, Robert Hersant, député de l'Oise, est directement intéressé par les problèmes de l'auto, puisque directeur de la publication *L'Auto-Journal*. Il contrôle aussi l'important groupe de Centre-Presses.

(2) Numéro de décembre 1964.

(3) *Ouest-France* du jeudi 3 décembre 1964.

* Depuis quelques jours, une pancarte précise à l'entrée de ce dernier parc : 1,00 F par heure aux non-abonnés.